

## ANNEXE 5 : DISPOSITIONS FINANCIERES (ANNEE 2020/2021)

### A) COTISATIONS - ABONNEMENTS – ENGAGEMENTS – GESTION – INDEMNITES FORFAITAIRES

#### COTISATION :

Cotisation annuelle District Lot Football ..... 250,00 €

#### ENGAGEMENTS :

##### Clubs Libres

D1 .....	150,00 €
D2 .....	140,00 €
D3 .....	130,00 €
D4 .....	120,00 €
Clubs engageant 3 ou 4 équipes séniors hommes en championnat district (forfait) .....	350,00 €
U19 .....	30,00 €
U17 .....	20,00 €
U15 .....	10,00 €
U13 .....	10,00 €
U11 .....	10,00 €
U9 et U7 .....	gratuit
Futsal (toutes catégories) .....	50,00 €

##### Féminines,

Séniors..... 50,00 €

##### Coupes séniors

BONDOUX .....	70,00 €
LAVILLE .....	70,00 €
FEMININES .....	50,00 €
RESERVES A et B .....	50,00 €

##### Coupes jeunes

Coupe U17 .....	30,00 €
Coupe U15 .....	30,00 €

### B) FRAIS ET DROITS :

#### Appel

Appel devant la commission départementale d'appel (hors discipline) .....	130,00 €
Appel devant la commission régionale d'appel (hors discipline) .....	130,00 €

#### Organisation de rencontre – Tournoi

Demande d'autorisation..... 30,00 €

#### Réclamation

Réclamation recevable et non recevable (Compétitions départementales) .....	40,00 €
Réclamation jeunes et féminines .....	30,00 €

#### Notification

Frais de notification, .....

	6,00 €
--	--------

#### Evocation

Frais d'évocation..... 80,00 €

### C) AMENDES :

#### Règlement des championnats

##### Renseignement,

Défaut de réponse aux renseignements demandés par le secrétariat.....35,00 €

##### Engagement

Dossier d'engagement reçu hors délai .....	60,00 €
Obligation de refaire un calendrier (au club responsable) + Frais de secrétariat .....	60,00 €
Retrait d'une équipe régulièrement engagée (après le 15 août) .....	100,00 €

<i>- Forfait</i>	
Forfait d'une équipe sénior championnat (D1 D2 D3)	
1er forfait.....	50,00 €
2ème forfait et forfait général.....	100,00 €
Forfait au cours des deux dernières journées de championnat.....	460,00 €
Forfait d'une équipe de Jeunes ou Féminines Championnat : seniors D4	
1er forfait.....	30,00 €
2ème forfait.....	50,00 €
3em forfait et forfait général.....	100,00 €
Forfait au cours des deux dernières journées de championnat.....	460,00 €
Forfait équipes à effectifs réduits	50,00 €
<i>- Feuille de match</i>	
Non envoi de la feuille de match informatisé par le club recevant (12h maximum .après validation ..... Par l'arbitre)	20,00 €
Non envoi de la feuille de match informatisé par jour de retard (au -delà des 12 heures)	30,00 €
Absence de transmission de la FMI après 72h (+ cumul des amendes précédentes.....)	50,00 €
Feuille de match irrégulière (manque médecin, délégué police, technicien nocturne etc...)	15,00 €
Établissement d'une feuille de match de complaisance (à chaque club).....	100,00 €
Falsification d'une feuille de match (au club responsable).....	250,00 €
Ecrasement de la FMI après validation par l'arbitre (au club responsable).....	200,00 €
FMI non utilisée (sans accord du responsable FMI du district).....	50,00 €
<i>- Remise de matches officiels</i>	
Arrêté municipal incomplet ou de complaisance (+perte du match par pénalité).....	50,00 €
<i>- Licence</i>	
Dirigeants, arbitres non licenciés inscrit sur la FMI (ou feuille de match).....	50,00 €
<i>- Joueur suspendu</i>	
Joueur suspendu participant à une rencontre ou d'un licencié ne pouvant jouer en catégorie supérieure.....	100,00 €
<i>- Prêt de terrain</i>	
Refus de prêter son terrain sans excuses valables.....	100,00 €
<i>- Dégradation</i>	
Dégradation.....	200,00 €
<i>- Terrain</i>	
Défaut de traçage ou accessoire de jeu (par infraction).....	20,00 €
<i>- Nocturne</i>	
Demande de nocturne hors délai (si accordé).....	30,00 €
Défaut de drapeau de touche.....	10,00 €
<i>- Report de match</i>	
Demande de report de match hors délai (si accordé).....	30,00 €
<i>- Jour ou horaire d'une rencontre officielle</i>	
Modification sans autorisation de la CDCC.....	30,00 €
<i>- Abandon du terrain</i>	
Équipe abandonnant volontairement le terrain.....	100,00 €
<i>- Équipe de jeunes</i>	
Défaut d'engagement d'équipe de jeunes par équipe manquante.....	50,00 €
<i>- Éducateur</i>	
École de Football sans contrat d'éducateur (U7 à U14) PAR SAISON.....	60,00 €
Absence de contrat d'éducateur (des U15 aux séniors) PAR SAISON.....	100,00 €
Règlement des coupes départementales	
-Refus port équipement (dotation partenaire).....	500,00 €
<i>- Ballon</i>	
Défaut de ballon.....	30,00 €
<i>Joueur suspendu</i>	
Joueur suspendu participant à une rencontre.....	100,00 €

Non-respect du protocole .....	100,00 €
<i>- Forfait</i>	
Forfait en Coupe Senior :	
Tours éliminatoires.....	60,00 €
Seizième de finale.....	100,00 €
Huitième de finale .....	120,00 €
Quart de finale.....	150,00 €
Demi-finale.....	200,00 €
Finale.....	1000,00 €
Forfait en Coupe Lot - Féminines et U15 et U17	
Tours éliminatoires.....	30,00 €
Huitième de finale .....	50,00 €
Quart de finale.....	70,00 €
Demi-finale.....	100,00 €
Finale.....	500,00 €
Forfait en Futsal – Jeunes / Seniors et Féminines	
Phase préliminaire .....	40,00 €
Phase finale.....	80,00 €
<i>- Déplacement</i>	
Frais de déplacement (Km aller simple).....	1,30 €
Règlement des coupes Occitanie senior et de la Coupe de France (Tours district)	
<i>- Joueur suspendu</i>	
Participation d'un joueur suspendu .....	100,00 €
<i>- Forfaits</i>	
Forfaits .....	150,00 €
Statut du D.A.F & Règlement Intérieur	
<i>- Assemblée Générale</i>	
Absence aux assemblées générales .....	100,00 €
Règlement Intérieur – <i>Relevé de compte</i>	
Absence de paiement par lettre de rappel .....	30,00 €
<i>- Licence Dirigeant</i>	
Dirigeant sans licence .....	15,00 €
<i>- Dirigeant</i>	
Membre d'un club suspendu occupant des fonctions officielles .....	100,00 €
<i>- Catégorie d'âge</i>	
Joueur disputant un match officiel dans une catégorie inférieure.....	50,00 €
<i>- Fraude sur identité</i>	
Aide à la dissimulation ou fraude sur identité .....	100,00 €
Dissimulation ou fraude sur identité.....	150,00 à 800,00 €
<i>- Sélection</i>	
Joueur non présent en sélection (sans justificatif) .....	50,00 €
Refus non motivé d'une sélection .....	100,00 €
<i>- Sélection</i>	
Participation à une rencontre avant un match de sélection .....	50,00 €
<i>- Catégorie d'âge, mixité</i>	
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement infraction aux règles de mixité .....	50,00 €
<i>- Participation</i>	
Participation à plus d'une rencontre .....	100,00 €
<i>- Football sauvage</i>	
Pratique dans un club non affilié ou dans une association non reconnue .....	100,00 €
<i>- Dirigeant</i>	
Non-respect du nombre minimum de licences « dirigeant » (Par licence manquante)	15,00 €

- <i>Feuille de match</i>	
Feuille de match non conforme .....	30,00 €
- <i>Changement de club</i>	
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat de sortie .....	20,00 €
- <i>Licence</i>	
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation .....	100,00 €
- <i>Organisation d'une rencontre – Tournoi</i>	
Match contre une équipe non affiliée (Dispositions spécifiques Occitanie).....	30,00 €
Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère .....	60,00 €
- <i>Avertissement</i>	
Avertissement .....	15,00 €
- <i>Exclusion</i>	
Exclusion (minimum).....	50,00 €
- <i>Police du terrain</i>	
Police du terrain - Vente de Boissons alcoolisées (minimum) .....	200,00 €
- <i>Joueur suspendu</i>	
Participation à une rencontre amicale (minimum) amende+ un match de suspension.....	100,00 €
- <i>Absence à une convocation</i>	
Absence à une convocation .....	50,00 €

#### Statut de l'Arbitrage

Défaut ou insuffisance d'arbitre (par arbitre manquant)

a) Première année d'infraction

D1 .....	120,00 €
D2 D3 jeunes.....	50,00 €

b) Les années suivantes

Toutes les amendes sont multipliées par le nombre d'année d'infraction (limité à 4).

Les amendes concernant le statut de l'arbitrage sont appliquées aux clubs en infraction au 31 janvier, régularisation de la situation des clubs est faite au 1 juin.

POUR TOUTES LES DISPOSITIONS FINANCIERES AUTRES LE TARIF LIGUE EST APPLIQUE